

Communiqué de presse

Pour publication immédiate

Le CISSS des Laurentides demande à la population d'éviter les urgences de Saint-Eustache et de Saint-Jérôme en cas de problèmes de santé non urgents

Saint-Jérôme, le 3 décembre 2021 – En raison des taux d'occupation élevés dans ses urgences de Saint-Eustache et de Saint-Jérôme, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides demande à la population ayant des problèmes de santé non urgents d'opter pour d'autres solutions que de se rendre aux urgences, particulièrement à ces deux endroits.

Les usagers dont la situation n'est pas urgente sont invités à consulter leur médecin de famille, leur pharmacien, un médecin dans une clinique sans rendez-vous ou encore à communiquer avec Info-Santé, en composant le 811, où une infirmière pourra les conseiller et les diriger vers le service approprié.

Le CISSS des Laurentides assure que les cas urgents seront pris en charge rapidement dans l'ensemble de la région. Une personne dans une situation critique et instable ne doit pas hésiter à se rendre à l'urgence, où les soins essentiels seront offerts.

Les options suivantes devraient toujours être considérées, et ce, peu importe la situation dans les urgences :

- téléphoner au 811 Info-Santé pour parler à une infirmière;
- consulter son médecin de famille;
- consulter un médecin dans une clinique sans rendez-vous au rvsq.gouv.qc.ca;
- consulter un médecin dans une clinique de pédiatrie si l'enfant répond aux critères d'accès;
- consulter son pharmacien.

Le CISSS des Laurentides remercie la population pour sa collaboration.